

Ph.Caramello, G. Peyrot-Chevry, D. Gastaldi, J. Labruyère,  
G. Camus, Ph. lebrun, P.Le Cabec, F. Morio, D. Goyer, D. Lemoine, JP.  
Lucas, D. Gury, F. Duval, B. Rondel, Ch. Signoret-Dussutour, M.  
Villequey, D. Lambert, D.Coupeau, M. Bouverne, F. Chich,  
F. Mondié

21 présents

Dominique Lemoine, chargé de mission assurances

Nous présente des documents sur PPT. Tout sera donc consultable sur l'enregistrement.

(Dominique Gastaldi le mettra sur un one drive ou sur le share point pour que chacun y ait accès)

N° de la MACIF et N° du contrat de la FPF

Un document est à remplir et ensuite envoyer le mail

Il y a tous les N°s de tel et de contact

Il nous présente le formulaire à remplir. Il faut lui demander le formulaire et il nous l'envoie par mail.

Maintenant, on pourra contacter directement la MACIF sans passer par D Lemoine

Nous montre aussi le modèle d'attestation d'assurance responsabilité civile que la MACIF nous envoie

Nous parle ensuite de généralités des assurances, ce qui est important à vérifier

Il faut bien dire que c'est l'UR qui organise, qui demande à un club. Mais l'organisateur est l'UR.

C'est le contrat S001 qui assure le FPF et les UR.

Normalement il n'y a rien à faire, le contrat couvre les UR. Ce n'est la peine de le demander que si la mairie par exemple le demande.

Il faut voir comment les clubs peuvent être assurés aussi par la MACIF et demander qd on en a besoin.

Il y a une garantie des photos et des cadres : garantie jusqu'à 946,10 Euros

Sur le PPT on pourra voir aussi toutes les garanties, et leur montant

Ph Caramello pose une question sur le déplacement : l'assurance couvre le contenu de ce qu'on amène en cas d'accident.

Les garanties corporelles viennent en complément de ce que les gens ont déjà

Il y a une assistance aux personnes, et aux biens des UR qui peuvent être stockés chez un particulier.

Toutes les garanties augmentent de 16% en 2024

A partir de la 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> année, avec la vétusté, le remboursement diminue fortement.

Pour le prix des photos, il y a une discussion amiable, savoir s'il y a des preuves de vente de photos auparavant pour en connaître le prix

Le contrat comporte 74 pages. Sommaire au début.

Page 62 pour voir où s'exercent les garanties

Lexique : important pour savoir exactement de quoi on parle.

Def : qui a la qualité d'assuré, qui a la qualité de tiers.

Le tiers est celui qui a un dommage.

Il y a ensuite toutes les exclusions de garantie, et ensuite les extensions de garantie.

Il y a aussi une protection juridique. Il y a des tableaux présentant les différents cas de figure.

S'il y a une déclaration de sinistre à faire, passer par Dominique Lemoine pour la marche à suivre.

Vols des biens couverts dans les véhicules sauf chargement et déchargement.

Didier Goyer demande : Est ce qu'il faut faire une évaluation de tout ce qu'il y a dans l'UR ? Si oui, savoir où c'est stocké, la valeur à l'achat, la date d'achat. Ça ne concerne en fait que les grosses UR

**Retenir ça** : si personne ne demande d'attestation, savoir qu'on est garanti de toute façon. Et il n'est pas nécessaire de demander le papier à la MACIF (sauf conditions particulières, château ...)

Didier Coupeau nous parle d'assurance pour le matériel photo : [assurancematerielphoto.com](http://assurancematerielphoto.com). Personne ne sait ça. Plus de 10% pour les fédérés.

Jean Pierre Lucas

Effectivement il y a une assurance pour le matériel, mais il ne l'a appris que récemment.

Il y a des partenaires qui voudraient faire des conférences en présentiel, donc venir en régions, au min 20 personnes par réunion. Ils apporteront du matériel et il y aurait des prises de vue

Est-ce que des UR seraient intéressées ? Si oui, s'adresser à JP Lucas qui mettra en relation avec les partenaires.

Olympus propose des conférences sur la photo paysage, macro...

Eizo pourrait parler des couleurs, de la calibration, essentiellement à propos de l'écran

D Gastaldi dit qu'on pourrait coupler peut-être avec les papiers jimag'in et on aurait la chaîne complète.

La personne en charge d'Olympus est prête à faire des déplacements.

JP Lucas va envoyer un mail aux différents presUR pour avoir leur avis.

Jean Saleilles nous donne des infos par l'intermédiaire de D Gastaldi

- Il nous parle du festival de la photo : Il se tiendra au Creusot, les 14 et 15 juin (encore à confirmer, mais à 90%).

- Inquiétude sur les inscriptions, les adhérents : stagnation des adhésions. Regarder ceux qui ne se sont pas réinscrits. Et éventuellement les relancer, les aider dans les démarches si nécessaire. Année de la fédé va du 1<sup>er</sup> septembre au 31 Août de l'année suivante. On continue à avoir les infos jusqu'au 31 Décembre mais plus après si on n'est pas réinscrit.

-Élections en mai : 1<sup>er</sup> et 3<sup>es</sup> collèges. Si vous avez envie de vous investir un peu plus n'hésitez pas ! (ça peut être comme adjoint dans un département)

-Jeudi 21 décembre à 18h 30, vœux de la FPF, tous les adhérents sont invités.

-Au niveau des accords SACEM, il y a un document validé par le CA D Gastaldi va le mettre sur share point et va nous envoyer le lien. Rien à régler si on est dans le catalogue de la SACEM, car on est couvert par la FPF (concours régionaux audiovisuels)

-Intérêt général : D Gastaldi rappelle le don qu'on peut faire à la fédé et ensuite le déduire de la déclaration d'impôt. Cela soulage le budget de la FPF.

-Fonctions spécifiques des UR et s'il faut les garder ou pas. Répondre à D Gastaldi

Il a été proposé que le vice-président ait les mêmes droits que le président, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Ça va être sans doute décidé au prochain CA début janvier

Et ça évitera ce qui se fait actuellement ( on donne les codes)

Il faut qu'il y ait quelqu'un en double à tous les postes.

Le sujet de la prochaine réunion sera la formation avec D Coupeau ; Il nous propose une réunion avec les presUR, les responsables formation D Gastaldi dit : Quand on fait une demande de formation pour l'UR il n'y a pas de retour pour être sûr que la demande a été prise en compte ou non.

Il y a un onglet « mon compte », où on a l'historique de ce qu'on a demandé. Gestion des sessions. → non actif pour les UR

Il y a encore qqes liens qui ne fonctionnent pas.

On ne connaît pas le planning des formateurs.

Didier Coupeau nous parle de Didier Hirsh , et son travail d'accompagnement sur la série d'auteurs sur 3 sessions.

La formation de J Ch Bechet : construire un projet photo. Formation complète pour cette année

Comment peut-on voir s'il y a des sessions libres ? Un calendrier va être mis en ligne

La prochaine réunion des presUR , le 11 janvier sera consacré à la formation

Fin de la réunion 19h 50 (rédaction F Mondié)